



Fox's design

CGV-CGL CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION

Toute location, prestation de service ou vente vaut acceptation des Conditions Générales ci-après.

1- GENERALITES

Les présentes conditions générales de services détaillent les droits et obligations entre d'une part l'entreprise SARL FOX'S DESIGN vendant les services et prestations définis ci-après, et d'autre part, toute personne physique ou morale dénommée ci-après « le Client , Le locataire ». Tout client reconnaît avoir pris connaissance des CGL avant d'avoir signé le contrat et apposé la mention « lu et approuvé ». Les services et prestations proposés par SARL FOX'S DESIGN sont les suivants dans ces CGL: - Location de mobiliers, objets décoratifs contemporains et vintage - Location de vaisselle contemporaine et vintage

2- PRÉAMBULE

Les présentes conditions générales de prestation sont relatives à l'entreprise SARL FOX'S DESIGN, dans le cadre de ses activités de location de matériel.

Elles constituent le cadre des engagements contractuels et financiers proposés à ses clients. Préalablement à la conclusion du contrat, le Client se doit de réclamer au vendeur les présentes conditions générales de vente. Le fait que l'entreprise SARL FOX'S DESIGN ne se prévale à un moment donné de l'une ou l'autre des présentes conditions générales de prestation ne peut être interprété comme une renonciation à se prévaloir de l'une quelconque

Le Client, s'étant déclaré intéressé par cette offre de services, délègue à SARL FOX'S DESIGN la responsabilité de la prestation choisie par la signature obligatoire d'un Mandat ; il dispose dès lors d'un délai de rétractation de 14 (quatorze) jours au-delà duquel les présentes conditions générales sont destinées à définir leurs droits et obligations réciproques.

3- CONDITIONS D'APPLICATIONS

Les conditions générales de locations s'appliquent à toutes les prestations effectuées par SARL FOX'S DESIGN. Elles sont adressées au client en même temps que le contrat correspondant à la prestation choisie. En cas de contradiction entre les Conditions Particulières figurant au devis signé par le client et celles figurant aux présentes Conditions Générales, les dispositions du devis sont seules applicables.

4. OBJET

Les présentes Conditions Générales de Location (CGL) ont pour objet de définir les modalités de location de décors, mobilier et vaisselle par SARL FOX'S DESIGN (« le Loueur ») au profit du client (« le Locataire »), dans le cadre d'événements professionnels ou privés.

5- TARIFS

Pour les locations, nos prix s'entendent en Euros , TTC sur notre site et brochures, hors transport, hors assurance et pour la durée d'utilisation prévue au devis, selon nos tarifs en vigueur.

6- COMMANDE & RÉSERVATION

Toute commande implique l'acceptation sans réserve des présentes CGL. La réservation du matériel devient ferme à réception d'un devis signé et du paiement d'un acompte de 40% du montant total ou de la totalité si l'événement a lieu dans moins de 30 jours. La réservation est sous réserve de la disponibilité du matériel au moment de la réception de la commande. Le restant du paiement de la commande doit être réalisé au plus tard une semaine avant l'événement sous risque de ne pas être livré ou pouvoir retirer le matériel.

7- DURÉE DE LOCATION

La location est consentie pour la durée indiquée sur le devis soit 48h à compté de la remise du matériel sur le lieu de réception ou retrait au dépôt. Le matériel doit être dans ce cas récupéré ou ramené maximum 48 plus tard. Toute utilisation supérieure à cette durée fera l'objet d'accords spéciaux et d'une facturation complémentaire. La date et l'horaire de restitution du matériel sont impératifs et tout retard sera facturé. Toute demande particulière devra faire l'objet d'un devis adapté.

8- DROIT DE RÉTRACTATION

À compter de la date de la signature du contrat, et conformément à la législation en vigueur, le client dispose d'un délai de quatorze jours pour faire valoir son droit de rétractation auprès de l'agence. Pour ce faire, il devra nous faire parvenir dans ce délai une lettre recommandée avec accusé de réception, indiquant son intention de se rétracter. Le remboursement du montant versé sera effectué au plus tard dans les trente jours suivant la réception de la lettre. Cette présente disposition ne s'applique qu'aux particuliers.

Les professionnels en sont exclus selon l'article L221-3 du Code de la consommation.

9- ANNULATION - MODIFICATION - REPORT

Annulation du fait du Client : en cas de désistement, refus ou annulation de la part du client, SARL FOX'S DESIGN sera libéré de toute obligation envers le Client à la date prévue et le client ne pourra prétendre ni au report de la prestation location déjà réservé à une date pour une autre date, ni au remboursement des sommes d'ores et déjà versées et conservées par le loueur à titre d'indemnité de résiliation contractuelle irréductible selon les conditions suivantes :

- Annulation :
 - moins 1 mois avant l'événement : facturation totale.
 - entre 3 à 1 mois avant l'événement : facturation de 50 % de la facture ou des frais déjà engagés
 - entre 6 à 3 mois avant l'événement : acompte préservé par le loueur.
 - entre 6 mois et plus avant l'événement : remboursement de l'acompte
- Modification de commande à moins de 8 jours : frais supplémentaires de 50 € HT.
- Annulation pour force majeure : la facturation pourra être réajustée sous présentation de justificatifs

Toute annulation doit être notifiée par écrit mail ou par courrier recommandé.

Toute modification (à la hausse ou à la baisse) du devis est possible jusqu'à 1 mois avant le mariage sous réserve de disponibilité des articles.

Annulation du fait de l'agence SARL FOX'S DESIGN : en cas d'annulation par l'agence SARL FOX'S DESIGN d'une ou de plusieurs prestations devant être effectuée(s) à son Client, l'agence SARL FOX'S DESIGN présente une assurance responsabilité civile professionnelle.

SARL FOX'S DESIGN s'engage à trouver un nouveau prestataire pour clients afin de réaliser la prestation prenant en charge la prestation ou remboursant le client par son assurance.

REPORT:

Pour tout report de date suite aux conditions sanitaires (Pandémie COVID 19), ne permettant pas la réalisation de la prestation à la date et dans les délais prévus, les parties pourront proroger ce délai de réalisation dans les conditions prévues par la loi et feront en sorte de trouver une date permettant de réaliser la prestation initialement prévue. SARL Fox's design s'engage à ne pas appliquer de frais supplémentaire pour tout report dans les conditions de crise sanitaire. Pour toute annulation les clauses ci-dessus seront prises en compte.

10- FORCE MAJEURE

SARL FOX'S DESIGN ne pourra être tenu responsable des retards ou non-livraisons dus à un cas de force majeure. (grève, intempéries, interdictions officielles...).

La SARL FOX'S DESIGN mettra néanmoins tout en œuvre pour satisfaire son client

11- ENLÈVEMENT & RETOUR - LIVRAISON & REPRISE

La livraison et la reprise du matériel sont réalisées selon les modalités de SARL FOX'S DESIGN et convenues avec le client. Les frais de transport sont à la charge du client sauf mention contraire.

Le client doit être présent lors de la livraison et de la restitution. Si le client est absent, seul la validation de SARL FOX'S DESIGN fait foi sur la bonne livraison et quantité du matériel.

- En cas d'enlèvement du matériel dans nos entrepôts pour le week-end, le matériel sera à retirer à nos locaux au **51 rue de la Croix Saint Vincent 89340 VILLEBLEVIN** le :

- Jeudi : 14h-18h
- Vendredi : 08h et 11h45 ou entre 14h00 et 16h45.
- La restitution du matériel doit IMPERATIVEMENT s'effectuer le dimanche ou lundi suivant l'événement.

Tout retard dans la restitution du matériel (Exemple : Mardi) entraînera une facturation complémentaire. Le coefficient d'immobilisation du matériel augmentera de 0,5 point.

- En cas d'enlèvement et retour du matériel dans notre entrepôt en semaine, ceux-ci sont sur rendez-vous.
- En cas de livraison pour un événement en week-end, sont effectuées :

- le vendredi entre 9h et 20h
- le samedi matin entre 9h et 12h

Une prise de rendez-vous est nécessaire et est confirmée selon la tournée du jour (avec un délai de plus ou moins 1h).

- En cas de livraison pour un événement en semaine, sont effectuées sur rendez-vous . En cas de retard de livraison, le livreur s'engage à prévenir le client, et de tout mettre en œuvre pour que les articles soit livrés dans le-les jours ouvrés de livraison précédent l'événement .

Les retraits par SARL FOX'S DESIGN sont effectués les dimanches après-midi et lundi matin selon le programme de SARL FOX'S DESIGN.

12- TRANSPORT-MANUTENTION

Le tarif de livraison et de reprise est appliqué selon le barème en vigueur :

- Zone 1: 0-10 : 20€
- Zone 2: 10- 29 km -> 65€
- Zone 3: 30- 49 km -> 130€
- Zone 4: 50- 69 km -> 190€
- Zone 5: 70- 89 km -> 250€
- Zone 6: 90-120km -> 335€
- Zone 7: sur devis

Ces livraisons incluent une livraison au pied du camion ou en salle accessible par le camion. Une manutention supplémentaire est à prévoir en cas de salle inaccessible, escalier ou étages à monter etc ... le client doit prévenir SARL FOX'S DESIGN afin de prévoir le temps et personnel nécessaire. Toute manutention non prévue ou tout temps d'attente fera l'objet d'une facturation complémentaire. En cas d'absence lors de la livraison ou de la récupération, une nouvelle course sera facturée 150 € HT si le client souhaite valider par ses soins la commande.

Conditions de livraison et de Retrait

- Livraison "Pied du Camion" (livré à l'arrière du camion ou salle limitrophe accessible par le camion) : acheminement du matériel par le client pour sa mise en place
- Modification du type de livraison (livraison au lieu d'un retrait: supplément minimum de 200 € HT selon lieu de livraison si modifié à moins de 1 mois du jour de l'événement)
 - Réservation en urgence avec livraison (<48h): majoration de 100 € HT.
 - Réservation en urgence avec livraison (<24h): majoration de 150 € HT.
 - Récupération sur place: véhicule adapté obligatoire-utilitaire à organiser entre SARL FOX'S DESIGN et le client.
- En cas de matériel non regroupé à l'endroit prévu ou remis dans les contenants fournis, un forfait supplémentaire sera facturé : 150€

13-QUANTITÉS - ESTHÉTIQUE DE L'ARTICLE:

Tout matériel est conditionné au chiffre près demandé lors de la commande. Le loueur ne met pas d'articles supplémentaires.

SARL FOX'S DESIGN s'engage à ce que les articles soit conformes aux images du catalogue. En cas d'articles détériorés par un autre événement ou casses avant l'événement , SARL FOX'S DESIGN s'engage à fournir des articles similaires et avec validation du client .

14- CAUTION

Une caution est exigée à la mise à disposition du matériel :

- Par chèque à donner à la livraison ou retrait
- Ou empreinte bancaire : 48h avant livraison ou retrait
- D'un montant de 30% du devis est exigée à la mise à disposition du matériel

Elle sera restituée après vérification de l'état du matériel et après encaissement des factures, sauf conventions particulières contraires, dans un délai de 10 jours incluant une semaine de temps de vérification du matériel, puis le renvoi de la caution. Par envoi postal une enveloppe timbrée doit être fournie par le client.
Toute dégradation ou perte entraînera une facturation supplémentaire.

15-MISE A DISPOSITION ET RETOUR DES MATERIELS LOUES

Le client doit être présent à la livraison et à la restitution du matériel. Le matériel est livré en bon état et conforme aux normes de sécurité:

- **VAISSELLE:** La vaisselle est livrée propre et conditionnée dans des caisses de transport spécifiques. Le Locataire s'engage à restituer la vaisselle sale et sans déchets, triée et rangée dans les caisses attribuées, en état. Tout manquement, dégradation, ou perte entraînera une facturation supplémentaire.
- **MOBILIER:** rendu propre et trié comme lors de la livraison.
- **MATERIEL VINTAGE ou D'OCCASION:** Certains articles loués, notamment les pièces vintage ou d'occasion, peuvent présenter des marques d'usure, rayures, patines ou autres imperfections liées à leur ancienneté et à leur caractère unique. Ces particularités ne pourront faire l'objet d'aucune réclamation ou demande de remboursement. Une acceptation spécifique du client (avec photos) pourra être demandée avant la location.

- **Manque de matériel lors de la restitution:** facturation immédiate au tarif en vigueur.

- **Retard de restitution:** facturation complémentaire appliquée pour le préjudice et risque de manque pour les événements suivant.

-PERSONNALISATION : les éléments précisés dans notre catalogue sont personnalisable sous conditions de nettoyage mentionnée ci-dessous.

- **NETTOYAGE DÉCORATIONS :** les éléments décoratifs sont livrés propre et conditionnés dans des caisses. Ils sont à rendre sale, en état, et dans leur conditionnement. Ils sont OBLIGATOIREMENT nettoyé par nos soins et nos technique afin d'éviter tous types de dégradations comme par exemple: rayer les bougeoirs avec des couteaux, rayer les miroirs en voulant retirer stickers ou posca, rayer du mobilier pour retirer bougie qui a coulé etc...
Toutes dégradations sera facturée.

16- UTILISATION & RESPONSABILITÉ

Tous les articles sont vérifiés et testés avant leur livraison.

Le client s'engage à utiliser le matériel avec soin conformément à sa destination et à en assurer la protection contre les détériorations (vandalisme, intempéries, surcharge, etc.) , le restituer en bon état.

Le client n'a droit à aucune indemnité en cas d'interruption de fonctionnement des matériels loués durant la garde du loueur. Le client certifie être apte à utiliser les matériels loués, lui-même ou par l'intermédiaire des personnes habilitées dûment qualifiées. Aucune modification ou transformation ne pourra être apportée aux matériels loués.

Toute dégradation, casse ou perte entraînera une facturation à hauteur des frais de remise en état ou de remplacement:

- **Casse ou non-restitution:** facturation immédiate au prix d'achat neuf ou au prix du marché actuel.
- **Interdiction de modification:** toute altération du matériel loué entraînera la facturation du remplacement.

En cas de casse, dégradation d'un élément dans le camion ou durant la livraison , sera par SARL FOX'S DESIGN soit :

- Réparé dans l'immédiat si possible
- Remplacé par un autre élément livré ultérieurement dans le délai imparti
- Dédommagé si les deux situations ci-dessus sont impossible.

17- MODALITES DE PAIEMENT / DELAI DE PAIEMENT / DEFAUT DE PAIEMENT

Tout devis signé fait acte de contrat et donc d'engagement entre les deux partis. Le règlement des prestations réalisés par FOX'S DESIGN s'effectue exclusivement en Euros, soit en virement bancaire, soit par carte bancaire. Le règlement des services et/ou prestations réalisés par SARL FOX'S DESIGN est, sauf convention exprès entre les Parties, échelonné comme suit :

- Règlement d'un premier acompte de 40% du montant total sur présentation de la facture au jour de la signature du devis par le Client.
- Règlement d'un second acompte de 60% du montant total dans un délai de une semaine avant le début de l'événement.

Aucun escompte n'est accepté pour le paiement anticipé ou comptant. Aucune retenue, ni réduction, ni compensation de paiement ne sont acceptées en cas de litige. Sauf acceptation exprès de SARL FOX'S DESIGN, les factures sont payables au comptant au jour de la réception de la facture par le Client.

Toute somme non payée à l'échéance figurant sur la facture entraîne de plein droit :

- L'application de pénalités calculées sur l'intégralité des sommes dues au taux de 1,5 fois le taux d'intérêt légal, en application des dispositions de la loi du 4 août 2008, dite loi LME.
- Indemnité de 15% + Le remboursement par le Client de tous frais de dossier et de recouvrement contentieux des sommes dues, y compris les honoraires d'officiers ministériels, d'huiissier ou personnel juridique autorisé. L'exigibilité immédiate de toutes les sommes restant dues par le Client à la date de constatation du non-paiement.
- En cas de défaut de paiement, quarante-huit heures après une mise en demeure restée sans réponse, la prestation sera résiliée de plein droit par FOX'S DESIGN si elle l'exige. Si le client est en difficulté et se manifeste, un échéancier peut être établie sous réserve de validation de SARL FOX'S DESIGN.

Tout défaut de paiement entraînera la mise en place automatique d'une procédure permettant à la Société SARL FOX'S DESIGN de prélever les sommes dues en utilisant tous les moyens de paiement en sa possession : Empreintes Carte Bancaire, Chèques de caution, etc... Aucun escompte ne sera accordé en cas de paiement anticipé.

18 - FACTURATION

La facturation définitive sera établie à la prise au retour du matériel, selon la durée d'immobilisation, de casse, perte ou dégradations.

- Une première facture d'acompte est fournie lors de la signature du devis à hauteur de 40% pour assurer la réservation
- La facture finale sera envoyé une semaine avant l'événement
- une facture sera envoyé sous une 10 jours après l'événement en cas de casse

En cas de perte, casse, dégradation ou non-restitution, et durée d'immobilisation la facturation des articles apparaîtra dans cette facture et sera dû au comptant.

Toute facture est payable au comptant. Tout retard de paiement entraînera des pénalités calculées à 1,5 fois le taux d'intérêt légal, ainsi que des frais d'intervention contentieuse comme mentionné dans la clause « DEFAUT DE PAIEMENT »

19- RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Le matériel loué reste la propriété du loueur. Le client ne peut en aucun cas le sous-louer ou le céder et ne peut être saisi par un créancier du locataire. Le transfert des risques s'effectue dès la livraison.

20- ASSURANCE

Le client est responsable du matériel dès sa prise en charge et doit souscrire une assurance couvrant les dégradations, pertes et vols.

21 - RESPONSABILITÉ ET ASSURANCES

Le client assume l'entièr responsabilité du matériel loué et doit souscrire à ses frais une assurance adéquate de type responsabilité civile ou assurance habitation contracté lors de la location du lieu de réception pour garantir sa responsabilité pendant le temps de garde des installations et des matériels loués.

Le client, en tant qu'organisateur de la manifestation au cours de laquelle le loueur ou le prestataire intervient, doit notamment s'occuper de l'obtention de toutes les autorisations nécessaires aux prestations commandées, faire en sorte que les lieux soient disponibles et accessibles sans difficulté daucune sorte, et obtenir de ses assurances les éventuelles extensions de garanties. Aucune réclamation du client ne sera recevable au-delà d'un délai de 24 heures après la prestation du loueur. Aucune indemnité ne pourra être réclamée au loueur pour privation de jouissance ou trouble commercial quelconque, quelle qu'en soit la cause ou l'origine.

22- CONFIDENTIALITE ET DROIT A L'IMAGE et DES DONNÉES

SARL FOX'S DESIGN s'engage à ne pas vendre, partager, ni divulguer les données personnelles nominatives du Client à des tiers en dehors de son propre usage. Cependant, ces données peuvent être occasionnellement transmises à des tiers agissant pour le compte et au nom de SARL FOX'S DESIGN ou en relation avec l'activité de SARL FOX'S DESIGN dans le cadre de l'utilisation pour laquelle elles avaient été recueillies à l'origine:

- Le Client dispose du droit d'accès et de mise à jour de ses données personnelles nominatives ainsi que du droit de demander leur suppression conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. SARL FOX'S DESIGN s'engage à s'assurer que les données personnelles et nominatives du Client sont à jour, exactes et complètes. SARL FOX'S DESIGN s'engage à la protection des données du clients par le Réglement général sur la protection des données (RGPD)

- Le Client peut exercer son droit d'accès ou de correction en contactant directement FOX'S DESIGN par lettre recommandée avec avis de réception.
- Le Client, sans contrepartie financière ou pécuniaire de quelque nature que ce soit, autorise expressément SARL FOX'S DESIGN ou toute autre entité qui viendrait aux droits de SARL FOX'S DESIGN dans le cadre d'une vente, d'une cession de part sociales, d'une prise de contrôle, d'une fusion ou d'une acquisition, et tous ses ayants-droit : à fixer, reproduire, diffuser et exploiter son image, les photos de réalisation du client, en tout ou partie, en nombre illimité, à titre gracieux, dans le monde entier, en tous formats, en couleurs et/ou en noir et blanc, sur tous supports connus actuels ou à venir, et par tous moyens actuels ou à venir, notamment sur toutes les antennes de SARL FOX'S DESIGN sur tous services audiovisuels et tous services en ligne sur tous réseaux à diffuser son image avec le logo de SARL FOX'S DESIGN.

- En conséquence, le Client garantit SARL FOX'S DESIGN contre tout recours et/ou action que pourrait former les personnes physiques ou morales qui estimeraient avoir des droits quelconques à faire valoir sur l'utilisation de son image qui serait susceptible de s'opposer à leur diffusion.

- Le Client reconnaît d'ores et déjà être informé et accepter que la décision d'exploiter ou non son image sera laissée à la discrétion de l'Agence.

SARL FOX'S DESIGN ne prend à son égard et à ce titre aucun engagement d'exploitation en tout ou partie des images enregistrées. Cette autorisation est accordée pour une durée de trente (30) ans à compter de la signature des présentes, renouvelable par accord mutuel des parties, formalisée par écrit, et restera valable en cas de changement de son état civil actuel.

23. DROIT APPLICABLE & LITIGES

Les présentes CGL sont soumises au droit français. En cas de litige, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable avant toute action en justice.

24 - JURIDICTION

En cas de litige, le tribunal du siège du loueur sera seul compétent. Le client peut recourir à un médiateur de consommation en cas de litige.

25- ACCEPTATION DES CGV

En validant sa commande, le client reconnaît avoir pris connaissance et accepté sans réserve les présentes CGL.

à _____ le _____
« bon pour accord» et signature

SARL FOX'S DESIGN 51 rue de la croix Saint Vincent 89340 VILLEBLEVIN

06.42.44.16.64 ou 06.60.72.30.55

contact@foxsdesign.com ou lecabinetdesrenards@gmail.com

S i r e t 9415237970001